

LES FÉDÉRATIONS CFDT DE L'ÉDUCATION



Le 02 avril 2026

Communiqué de presse :

Enseignement supérieur privé : il y a urgence à légiférer

Les deux fédérations CFDT de l'Éducation réclament depuis longtemps une loi pour réguler l'enseignement supérieur privé, en particulier lorsqu'il est à but lucratif. Dans un contexte de tensions budgétaires fortes dans l'enseignement supérieur, l'examen parlementaire du projet de loi sur la régulation de l'enseignement supérieur privé a été ajourné. C'est un mauvais signe envoyé au secteur.

Le projet de loi de Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, est une base de discussions solides. Il se doit d'être enrichi et approfondi pour mieux protéger les étudiantes et étudiants, mais aussi pour contrôler le bon emploi des fonds publics, la qualité des formations et renforcer la protection des salarié.es. Il est donc nécessaire qu'il soit discuté dans les deux chambres du Parlement et adopté au plus vite, dans l'intérêt de l'Enseignement supérieur et de ses travailleurs·euses comme des étudiant·es et de leurs familles.

La CFDT espère être entendue.

Contact presse de la Fep-CFDT:

Emmanuelle Tottet - 06 40 88 97 52 - etottet@fep.cfdt.fr

Contact presse de l'Éducation Formation Recherche Publiques CFDT :

Christophe Bonnet – 06 03 92 05 30 - cbonnet@efrp.cfdt.fr

